

CERTIFICAT DE GARANTIE

COPANEL est une marque de la SAS CONNAN dont le siège social est à SAUTRON (44), certifie que les plaques planes en fibre ciment COPANEL Hydro, Antigriffiti et Color qu'elle commercialise sont **conformes à la classe 5, catégorie A, niveau 1, de la norme EN 12467 « Plaques Planes en fibres-ciment »**.

Les plaques COPANEL bénéficient d'une **garantie de 10 ans**, à compter de la date de livraison et conserveront pendant cette durée les qualités aptes à assurer leur fonction, ceci compte tenu d'une usure normale en une pose verticale.

Notre **contrat de Responsabilité Civile Professionnelle et Décennale des fabricants N°2717577** souscrit auprès de **ACTE iard** garantit notamment les sinistres de nature décennale étant entendu que les conditions de stockage et de mise en œuvre des matériaux doivent être conformes aux règles de l'art de la profession : Appréciation Technique de Transition ATT N°21/027_V1 et fiches techniques et de mise en œuvre COPANEL.

Tenue à la couleur : COPANEL garantit pendant une durée de 10 ans à dater de la livraison, une évolution globalement homogène de l'aspect et de la teinte de la face visible des plaques, compte tenu de la patine du temps propre aux matériaux exposés à l'extérieur.

Les agents atmosphériques pouvant varier avec le site, l'emplacement, la durée d'exposition des façades, il est rappelé que chaque façade d'un même bâtiment peut évoluer de façon différente. De légères nuances entre façades sont donc possibles.

La garantie ne couvre pas les dégâts provoqués par des **circonstances extraordinaires** (grêle, tempête, agressions chimiques, présence de suie, rouille, peinture, mousse ou autres agents extérieurs).

Fait à Sautron, le 02/01/2023



Maud ROUX
Co-Gérante